

## ZOOM SUR...

# Une équipe investie au SMBV

Le SMBV SVS compte aujourd'hui 8 salariés (7 Equivalents Temps Plein). De par leur compétence et leur professionnalisme, chaque agent contribue à la réussite des projets menés par le SMBV, dans une logique de gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle des bassins versants de la Saône et de la Scie.

528 km<sup>2</sup>  
46 000 hab.  
102 communes  
4 EPCI  
2 bassins versants



# Le Journal

n°7  
2021

## PÔLE TECHNIQUE



**Laurent TOPIN**  
Directeur  
direction@sbsvs.fr



**Samuel COMONT**  
Gestion des milieux aquatiques  
gema@sbsvs.fr



**Johann WATTIEZ**  
Espace rural et Environnement  
agri@sbsvs.fr



**Audrey BRANLY**  
Gestion des infrastructures  
ouvrages@sbsvs.fr



**Viktoria EMERIT**  
Eaux Pluviales Urbaines & Culture du Risque  
urbain@sbsvs.fr



**Justine WAMBRE**  
Chargée de mission PAPI (poste mutualisé avec le SMBV de l'Arques)  
jwambre@bvarques.fr

## PÔLE ADMINISTRATIF



**Valérie LABOULAIS**  
Responsable administrative et comptable  
compta@sbsvs.fr



**Clémentine COLLIN**  
Secrétaire & Chargée de communication  
accueil@sbsvs.fr

## LE COMITÉ EXECUTIF



**Nicolas LEFORESTIER**  
Président  
president@sbsvs.fr



**Blandine DAS**  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
blandine.das@hotmail.fr



**Sylvain LASNON**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
sylvain.lasnon@orange.fr



**Annie PIMONT**  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
a.pimont@hotmail.fr

## RETOUR SUR ...

# Le bois billonné de Rainfreville: 20 ans après

Pour répondre à des problématiques d'inondations sur des habitations et sur une voirie, le SMBV SVS a proposé plusieurs solutions techniques permettant de limiter les ruissellements en provenance d'une parcelle agricole. Après concertation, 4ha de parcelles agricoles en pente ont été convertis en boisement, dont 9000m<sup>2</sup> en bois billonné en 2002.

Un bois billonné est un aménagement agro-écologique alternant des petits talus (moins d'1 mètre) et des alignements d'arbres de haut-jet, plantés sur un couvert herbacé. Au long terme, cet aménagement permet de réduire les ruissellements et de faciliter l'infiltration de l'eau. Multi-fonctionnel, il offre une plus grande diversité écologique, il aide à l'adaptation au changement climatique, et enrichit les paysages de nos campagnes.

### Et aujourd'hui !

Les Aulnes, les Chênes rouges ou encore les Érables ont atteint une quinzaine de mètres de hauteur. Le couvert herbacé est toujours aussi dense. Depuis la mise en place de cet aménagement, aucun problème de ruissellement n'a été constaté. L'entretien est assuré par le propriétaire.

Le bois billonné est un des nombreux aménagements agro-écologiques mis en place par le SMBV comme les fascines ou encore les haies.



2003



2016

Conception et rédaction: SMBV SVS - Imprimé sur papier PEFC - IC4

## Edito



Chers lecteurs, chères lectrices,

Le 3 septembre 2020, une majorité des délégués communautaires et communaux m'ont élu Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBV SVS) pour succéder à Jacques Thélou. Nous lui devons un syndicat aux finances assainies, animé par une équipe compétente et motivée.

Dans le respect de mes engagements préalables, je me suis mis à la tâche avec enthousiasme et conviction. Mon ambition première est de réussir à mener les missions élargies du syndicat dans un esprit de concertation avec la profession agricole, principal aménageur du territoire, mais aussi avec les communes et les communautés de communes, les syndicats de rivière et tous les partenaires institutionnels. J'ai besoin de tous.

Les actions engagées - Contrat de Territoire Eau et Climat Saône et Scie et Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Arques et de la Scie - seront menées à leur terme dans les délais.

Depuis la mise en place de la GEMAPI, le SMBV SVS s'est vu attribuer de nombreuses et nouvelles compétences. Par exemple, la défense à la mer, en partenariat avec le Syndicat littoral nouvellement créé par le Département de Seine-Maritime est une mission passionnante engageant durablement l'avenir de nos basses vallées.

Une nouvelle politique autour de la thématique «Trame Verte et Bleue» est engagée pour compléter l'ensemble des missions liées à la gestion du Grand cycle de l'eau. Présente sur le terrain, une équipe verte sera constituée pour effectuer tous les travaux liés à l'hydraulique douce : haies, fascines, mares... En lien avec chaque commune, elle donnera aux habitants un signal fort d'une politique de proximité soucieuse du maintien de la biodiversité, de la préservation de l'environnement et de nos paysages.

En ce début d'année 2021, je formule le vœu pour chacun d'entre vous d'un retour à une période plus sereine pour votre santé, vos projets et votre qualité de vie.

Nicolas LEFORESTIER  
Président

## SOMMAIRE



P 2-3

### DOSSIERS

Deux outils de contractualisation signés: le PAPI et le CTEC, des perspectives pour l'avenir...



P 4

### ZOOM SUR...

L'équipe du SMBV

### RETOUR SUR ...

Le bois billonné de Rainfreville



Meilleurs vœux 2021

Nouvelle adresse  
dès mi-février

Syndicat Mixte des Bassins Versants  
Saône Vienne Scie

803 Rue Charles Henry d'Ambray  
76590 SAINT HONORÉ  
02 35 04 49 92 - accueil@sbsvs.fr  
www.sbsvs.fr

Adaptation du territoire au changement climatique

Gestion des milieux aquatiques et humides

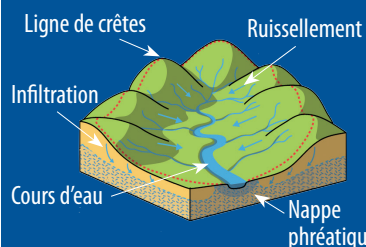
Sensibilisation Eau et Climat

Financier du contrat



Qu'est-ce qu'un bassin versant?

C'est un territoire délimité par des lignes de crêtes, sur lequel toutes les gouttes d'eau convergent vers un même cours d'eau.



© Abraxas Nature - www.abraxasnature.org

Qu'est-ce que la continuité écologique d'un cours d'eau?

Elle se traduit par la libre circulation des organismes vivants et le bon transit des sédiments (sable, gravier, ...).



CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT  
SAÂNE ET SCIE  
> 2020 - 2024

Objectifs

- Adapter le Territoire au changement climatique
- Restaurer la continuité écologique des cours d'eau
- Contribuer à restaurer les zones humides et leur biodiversité
- Préserver la ressource en eau
- Participer à la réduction des inondations
- Sensibiliser le public

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) est un outil du Programme "Eau et Climat - objectif 2024" de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Le CTEC "Saône et Scie" permet aux acteurs locaux signataires de bénéficier d'aides financières pour la réalisation d'actions sur les vallées et les basses vallées de la Scie et de la Saône, définies comme prioritaires sur notre territoire. Il est porté par le SMBV SVS. La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sont au coeur de ce contrat.

Vallées et basses vallées de la Scie et de la Saône	2020 à 2024	34 actions	SMBV SVS Conservatoire du littoral ASA de la Scie	8,8 millions d'euros HT 50 à 90% de financement selon les actions

Problématiques liées au contrat

Inondation	Dégradation des zones humides
Obstacle à la continuité écologique des cours d'eau	Augmentation du niveau de la mer



Exemples d'actions

- Reconnexion de la Saône à la mer
- Restauration des milieux aquatiques et humides
- Effacements et aménagements d'ouvrages non franchissables pour la faune piscicole
- Actions de sensibilisation
- Études de faisabilité
- Expertises



En savoir plus: [www.sbvsvs.fr](http://www.sbvsvs.fr)

PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION  
DES INONDATIONS ARQUES ET SCIE  
> 2021 - 2026

Objectifs

- Réduire la vulnérabilité des territoires
- Agir sur l'aléa pour réduire les coûts des dommages
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés
- Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la Culture du Risque

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités. En partenariat avec de nombreux acteurs locaux, le PAPI "Arques et Scie" se construit à l'échelle des bassins versants de l'Arques et de la Scie, définis comme bassins à risque par les services de l'État. Il est porté par le SMBV de l'Arques (SMBVA), en collaboration avec le SMBV SVS. Ce contrat vise à la mise en oeuvre d'actions en mobilisant l'ensemble des leviers de la gestion du risque inondation et des moyens financiers disponibles. Non réglementaire, il est issu d'une volonté locale forte.

Bassins versants de l'Arques et de la Scie	2021 à 2026	35 actions	SMBV SVS SMBVA EPCI CARDERE* Estran-Cité de la mer	3,4 millions d'euros HT financement global de 60%

Problématiques liées au contrat

Débordement de cours d'eau	Submersion marine
Remontée de nappe	Ruissellement



Exemples d'actions

- Sensibilisation des élus au risque inondation
- Accompagnement à la rédaction de Plans Communaux de Sauvegarde
- Construction d'un projet « aménager et vivre en zone inondable »
- Diagnostic de la vulnérabilité auprès des entreprises
- Restauration de zones naturelles d'expansion des crues
- Création d'ouvrages de rétention



En savoir plus: [www.papi-arques-scie.fr](http://www.papi-arques-scie.fr)

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Surveillance, prévision des crues et des inondations

Alerte et gestion de crise

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Ralentissement dynamique des écoulements

\*EPCI: Communautés de communes Terroir de Caux et Inter Caux Vexin, et Communauté d'agglomération Dieppe Maritime

\*CARDERE: centre d'éducation à l'environnement

Financiers du programme

